

# Lutte à deux au siège no 3

Benoit Lapierre | Le Courrier

**Une lutte à deux vient de s'engager à la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine pour la conquête du siège de conseiller no 3, qu'a abandonné Marie-Hélène Di Tomaso au début de décembre.**

L'élection partielle se déroulera le dimanche 29 mars. Au moment où la période des mises en candidature a pris fin, le 27 février, Gilles Carpentier et Yvon Lebel étaient les deux seuls citoyens en lice.

M. Carpentier en est à sa deuxième tentative pour se tailler une place au conseil. C'est lui qu'Hélène Di Tomaso avait vaincu aux élections générales de novembre 2013 à ce même siège no 3, par la marque de 612 voix contre 442. M. Carpentier s'était présenté comme candidat indépendant, tandis que Mme Di Tomaso représentait l'équipe du maire Simon Lacombe. C'est au milieu de la tourmente créée par l'affaire du garage de la rue Demers qu'elle a décidé de mettre un terme à son séjour au conseil municipal un an après son arrivée. Résidant de Sainte-Marie-Madeleine depuis 11 ans, M. Carpentier, 67 ans, est un ancien conseiller en placement qui siège au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de sa municipalité. Il dit y avoir débattu de plusieurs dossiers chauds, dont celui du fameux garage, le dernier en date. « J'étais contre, contre, contre (son acceptation) », affirme ce candidat qui se décrit comme un citoyen assidu aux séances du conseil.

Son adversaire, Yvon Lebel, a préféré quant à lui ne pas répondre aux questions du COURRIER au sujet de sa candidature. ←